

Actualité → Nièvre

EMPLOI ■ Expérimentation Territoire zéro chômeur sur la communauté de communes Loire, Nièvre et Bertranges

Il faut renforcer le modèle économique

Il y a un an, la Communauté de communes Loire, Nièvre et Bertranges appliquait officiellement la loi d'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée.

Denis Chaumereuil

« Il faut que les rentrées financières apportées par l'activité de l'entreprise à but d'emploi soient plus importantes. » Ce commentaire, Joël Mathurin, préfet de la Nièvre, l'a tenu à l'issue de la réunion du comité de pilotage, dans les locaux de la mairie de Pré-mery.

La Communauté de communes Loire, Nièvre et Bertranges est l'un des dix territoires français retenus à ce jour pour appliquer la loi d'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée. L'entreprise à but d'em-



INAUGURATION. L'atelier de motoculture a démarré concrètement il y a un mois, dans des locaux fonctionnels. PHOTO FRED LONJON

REPÈRES

Pays Nivernais-Morvan. Présidé par Christian Paul, le Pays Nivernais-Morvan est intéressé par l'expérimentation. Il a organisé une réunion à Corbigny, en présence, notamment, de Patrick Valentin, père du projet Territoire zéro chômeur longue durée au sein d'ATD Quart Monde et de Clémentine Hodeau, de l'association gestionnaire des fonds alloués à cette expérimentation. En conclusion de cette réunion, Christian Paul a souligné que l'expérimentation notamment menée sur la Communauté de communes Loire, Nièvre et Bertranges est un « laboratoire qui permettra d'éviter les écueils et fera gagner du temps pour la création d'autres territoires zéro chômeur ». ■

EN CHIFFRES

80.000

À l'issue d'un an de fonctionnement, l'EBE a réalisé un chiffre d'affaires de 80.000 €. Objectif 2018 : 250.000 €. Pour couvrir le reste à charge de l'EBE, il faudra, à terme, que l'apport sur le chiffre d'affaires passe de 170 € par mois et par salarié à 550 €. ■

ploi (EBE), créée spécifiquement, a ouvert le 6 février 2017.

L'EBE n'est pas seulement destinée aux personnes privées d'emploi et à leur employabilité. L'objectif est également d'en faire un partenaire fort de développement du territoire, en lien avec la Communauté de communes. « Cette EBE doit développer des emplois potentiels sur des métiers oubliés, notamment dans le tou-

risme », insiste Henri Valès, président de la Communauté de communes. Quant au préfet, il insiste sur le fait qu'il faut « renforcer le modèle économique » (voir ci-contre). Cela veut dire générer plus de chiffre d'affaires pour compenser le reste à charge, notamment pour les salaires. Une part importante de ceux-ci est financée par les diverses allocations versées aux demandeurs d'emplois et

qui, par cette loi d'expérimentation, sont redirigées sur ces emplois payés au Smic. L'État et le Département apportent 675.000 € au titre de la contribution à l'emploi. S'y ajoutent 306.000 € de l'État d'aide à l'amorçage, 250.000 € de la Caisse des Dépôts et 50.000 € du Secours Catholique.

Activité motoculture

Sur le plan financier, les objectifs sont atteignables.

Ainsi, la seule activité bâtiment, forte de treize salariés, devrait générer cette année 80.000 € de chiffre d'affaires, soit l'équivalent, toutes activités confondues, de celui de l'an dernier. Une activité qui fonctionne d'autant mieux qu'elle a un plan de travail assuré pour toute cette année. Mais elle a besoin d'un second véhicule. C'est pourquoi elle a formulé une demande d'aide à l'investissement à

la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Un nouveau secteur a démarré il y a un mois, à savoir la motoculture. L'atelier, entièrement rénové par les salariés eux-mêmes, emploie six personnes, dont deux à l'accueil. Les autres vont sur le terrain. ■

➔ **Contrats.** À ce jour, soixante-douze demandeurs d'emploi ont signé un contrat avec l'EBE et sont donc sortis du chômage. Soixante-douze autres sont sur une liste d'attente.